CONSEIL DE QUARTIER
DES CHÂTELS

Mon quartier,
J'y vis, j'y vois!

PROCÈS-VERBAL

7e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le mercredi 8 octobre 2025, à 19 h 00

Rencontre en salle et en ligne

Centre communautaire de l'édifice Denis-Giguère
305, Rue Racine, Québec (Québec) G2B 1E7
Salle RC15

Sont présents

Mme Isabelle Chabot, présidente
M. Pierre Turgeon, vice-président
Mme Laurie Plamondon, trésorière
Mme Valeriya Funtikova, secrétaire
Mme Julie Renaud, administratrice
M. Jean-François Martineau, administrateur (en ligne)
M. Cyril Janody, administrateur (en ligne)
Mme Marie-Josée Asselin, conseillère municipale du quartier Des Châtels – Loretteville [sans droit de vote]

Sont également présents

Mme Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
M. Jonathan Coulombe, conseiller en aménagement, Ville de Québec

Il y a quorum

Outre les personnes mentionnées, 31 citoyens sont présents en salle et 9 citoyens sont présents en visioconférence.

CONSEIL DE QUARTIER
DES CHÂTELS

Mon quartier,
J'y vis, j'y vois!

Ordre du jour adopté

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 02
3.	Séance d'information – Aménagement d'une piscine extérieure au parc Chaumière	19 h 10
4.	Dossiers du conseil de quartier a. Sécurité routière - programme de financement b. Déneigement passerelle Rubens c. Rappel - Élections municipales d. Proposition d'un parc pour enfants e. Des Châtels en Action	19 h 50
5.	Période d'information des conseillères municipales	20 h 20
6.	Questions et commentaires du public	20 h 30
7.	Fonctionnement du conseil a. Trésorerie et déboursés b. Résolution pour le secrétariat de soutien c. Correspondance	20 h 35
8.	Adoption de procès-verbaux a. Assemblée ordinaire du 11 juin 2025 et du 10 septembre 2025	20 h 45
9.	Divers a. Pré-rencontre de novembre	20 h 50
10.	Varia	20 h 55
11.	Levée de l'assemblée	21 h 00

Isabelle Chabot, Présidente

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement
Renseignements : Mme Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques 418-641-6411, poste 8152
Courriel : dominique.gagnon2@ville.quebec.qc.ca
Calendrier des rencontres, ordres du jour et procès-verbaux : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier

1. **Ouverture de l'assemblée**
   La présidente ouvre l'assemblée à 19 h 00.

2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
   Sur une proposition de Pierre Turgeon, dûment appuyée par Julie Renaud, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec retrait du point 4 « Durée du piéton – L'Ormière/Chauveau ».

3. **Séance d'information – Aménagement d'une piscine extérieure au parc Chaumière**
   Madame Asselin précise que l'objectif et d'informer les citoyens de l'avancement des travaux. Bien que ce n'est pas une séance de consultation, les idées et préoccupations des citoyens seront entendues.

   Monsieur Jonathan Coulombe prend la parole pour présenter le projet de piscine extérieure au Parc Chaumière. Il précise qu'il pourrait encore y avoir certaines modifications au projet présenté. Nous sommes à la phase des plans et devis. Les travaux devraient commencer en 2026 pour la baignade en 2027. Coûts : entre 6 et 7.5 M$

   Pour plus de détails, voir la page web de la ville de Québec.

   Questions des citoyens
   - Sur le fait qu'il n'y aura pas de gazon dans l'enceinte de la piscine : Le gazon nécessite un entretien supplémentaire ou niveau de la coupe et des déchets dans la piscine, et ça attire davantage les insectes, ce qui n'est pas l'idéal pour des questions de SST.
   - Il n'y a pas d'aménagement de jeux d'eau prévu dans ce projet.
   - Des aménagements pour les personnes âgées sont demandées dans ce parc.
   - La capacité d'accueil de la piscine est de 300 baigneurs dans la totalité de l'enceinte de la piscine. Il n'y a pas d'enjeu de stationnements ailleurs pour les piscines de pareilles dimensions.
   - L'horaire des bains sera diversifié : bains aînés, longueurs, bains libre, bain PVE, etc.
   - La piscine aura 25 mètres de longueurs.
   - La distance réglementaire de 15 mètres sera respectée entre la piscine et le ruisseau Ste-Barbe.
   - Plusieurs citoyens mentionnent l'importance d'aménager des jeux d'eau complémentaires à l'offre d'aménagement dans le parc pour répondre aux contraintes d'horaire de surveillance qu'occasionne une piscine.
   - Le sentier qui mène au bassin de rétention sera conservé de même que le petit bosquet au nord de l'actuel bâtiment sera majoritairement conservé.
   - Un citoyen de la rue René Chaloult est préoccupé par le bruit des cris provenant de la piscine.

La présidente du Conseil de quartier Des Châtels rappelle qu'en 2019, le conseil de quartier et une citoyenne ont mis sur pied une pétition signée par de nombreux citoyens du quartier en faveur de la construction d'une piscine extérieure dans le quartier. En 2020, la pétition a été déposée et une résolution a été adoptée à l'unanimité. La rencontre d'aujourd'hui est le résultat d'un travail citoyen et démontre bien le rôle d'un conseil de quartier.

4. Dossier du Conseil de quartier

a. Sécurité routière – programme de financement

La Ville ne prévoit pas reconduire le programme de financement pour les projets de sécurité routière en 2026. Un projet d'initiative en lien avec la sécurité routière peut toutefois être soumis à la Ville.
Le conseil de quartier n'a toujours pas de retour de la part du STMI, suites aux résolutions soumises.

Le Conseil de quartier appuie la campagne de sensibilisation menée par la Ville : « Être colon sur la route, c'est dépassé! ».

b. Déneigement passerelle Rubens

La conseillère indique que le propriétaire du stationnement a été relancé pour évaluer la possibilité de déverser la neige sur leur terrain, moyennant un dédommagement financier de la ville. Aucune solution n'est confirmée en date d'aujourd'hui et les équipes sont toujours en analyse.

c. Rappel – Élections municipales

Quelques consignes concernant les administrateurs de conseil de quartier en période électorale :
Dominique Gagnon précise que le conseil de quartier ne doit pas agir pour privilégier un candidat, et encadrer les assemblées pour ne pas privilégier un candidat. Les administrateurs peuvent toutefois s'impliquer à titre de citoyen. Les conseils de quartier ne peuvent pas organiser de débat ou de présentation des candidats. En somme, il demeure en retrait de l'exercice électorale dans le cadre de leur fonction d'administrateur et se réserve d'appuyer quelconque candidat.

d. Proposition d'un parc pour enfants

Jessica Beaudoin, citoyenne du quartier, présente un projet de parc pour enfants près de la rue Thibault, au nord du boisé des Châtels. Elle expose la lacune quant à des infrastructures récréatives municipales dans ce secteur. Il y a le parc de l'école (parc des musiciens) qui n'est pas accessible en tout temps, notamment sur les heures de service de l'école et du service de garde.

Considérant le développement résidentiel à venir, les espaces disponibles en bordure du boisé, le caractère enclavé de ce quartier résidentiel, il serait apprécié d'envisager l'aménagement de ce parc, qui est essentiel pour les résidents.

Les membres du Conseil de quartier considère la proposition intéressante. Le document de Mme Beaudoin sera transmis au Service de l'aménagement. Une demande de suivi sera prévue à la rencontre du Conseil de quartier de novembre.

Voir le document de présentation en annexe.

e. Des Châtels en Action

Le comité prépare le café réparation du 9 novembre en après-midi au Centre communautaire Michel Labadie ainsi que le Rendez-vous du jardinage au printemps 2026 au même endroit.

Pierre s'informe sur la manière dont la ville pourrait s'impliquer pour publiciser ce genre d'activités. Dominique contactera le service des communications pour s'informer des autres moyens de promotions disponibles pour le conseil de quartier.

Isabelle Chabot propose que les panneaux numériques et réguliers du quartier diffusent ces informations.

Pierre réitère la demande faite auprès du Service de la mobilité afin d'avoir un échange sur la mise en place d'un service d'autopartage tel que Communauto dans le quartier. Dominique va les relancer.

5. Période d'information des conseillères municipales

Marie-Josée Asselin remercie l'équipe du conseil de quartier puisque c'est la dernière rencontre de ce mandat-ci. Elle souligne la rigueur des administrateurs.
Toutes les informations et suivis sur les dossiers ont été donné au fur et à mesure de la rencontre aux points 3 et 4.

6. Questions et commentaires du public

Réjean Tanguay réquisitionne l'installation de seuils de ralentissement sur la rue Becquet. La conseillère invite les citoyens à signaler au 311. Les rues sont en analyse pour l'installation de ces seuils, et la rue becquet est ciblée.

7. Fonctionnement du conseil

a. Trésorerie et déboursés

Les seules dépenses au compte depuis le mois de juin sont les frais mensuels de caisse de 2,95$, 191,19$ remboursés à Laurie pour une rencontre PPU Chauveau et 125 $ pour le secrétariat de soutien le 19 juin.
État des comptes :

- Budget de fonctionnement: 1471,43 $
- Budget Sécurité routière: 4142,37 $
- Budget Événements: 1152,45 $

b. Résolution pour le secrétariat de soutien

Résolution CA-2025-22
Il est proposé par Laurie Plamondon, appuyé par Valeriya Funtikova, de payer la somme de 125,00 $ à Jennifer Vachon pour la rédaction du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2025.

c. Correspondance

Réponse de la Ville sur la résolution commune de plusieurs conseils de quartier pour tenir des États généraux sur ces instances, notamment sur le poids qu'on réellement les conseils de quartier lorsqu'ils transmettent des demandes. La Ville ne trouve pas justifié de tenir une telle démarche.
Malgré cette réponse, le conseil de quartier réitère son souhait de renforcer les conseils de quartier.

8. Adoption de procès-verbaux

a. Assemblées ordinaires du 11 juin et l'assemblée spéciale du 10 septembre 2025

Il est proposé par Isabelle Chabot, appuyé par Pierre Turgeon, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 11 juin 2025.

Il est proposé par Valerya Funtikova, appuyé par Pierre Turgeon, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée spéciale du 10 septembre 2025.

9. Divers

a. Pré-rencontre de novembre
Un sondage en ligne sera envoyé aux administrateurs pour connaître leur disponibilité pour cette pré-rencontre.

10. Varia

Aucun point au varia.

11. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 02.

ANNEXE

Proposition de projet de parc pour enfants (Jessica Beaudoin)

Proposition de projet de parc pour enfants dans le quartier Des Châtels : un projet cohérent, vert et rassembleur

Chers membres du Conseil de quartier Des Châtels,

Le 3 juillet dernier, je me suis présentée au conseil d'arrondissement de la Haute-Saint-Charles pour introduire une idée qui me tient à cœur : celle de créer un parc pour enfants accessible à tous dans notre quartier. Madame Marie-Josée Asselin, conseillère du district de Loretteville - Les Châtels, m'a alors référée à vous, reconnaissant que ce projet s'inscrit naturellement dans les mandats du conseil de quartier et méritait de vous être présenté.

En tant que résidente du secteur, je vous écris aujourd'hui avec la conviction que nous avons collectivement la responsabilité de faire des choix durables et centrés sur les besoins réels de notre communauté.

C'est dans cet esprit que je vous propose de porter un projet rassembleur : l'aménagement d'un parc pour enfants accessible, naturel et ancré dans les valeurs écologiques que nous partageons.

Pourquoi un parc pour enfants maintenant ?

Je constate, comme beaucoup d'autres résidents, que les développements industriels et résidentiels envisagés dans notre secteur menacent notre qualité de vie et l'intégrité de nos milieux naturels. Face à cette situation, un projet de parc pour enfants représente bien plus qu'un simple ajout d'infrastructure :

- **C'est une réponse directe aux besoins des familles.** À ce jour, le seul parc accessible à pied pour les résidents du quartier est le parc des Musiciens, qui comprend uniquement des installations sportives destinées au baseball et au hockey. Il ne s'agit donc pas d'un lieu adapté aux tout-petits ou aux personnes recherchant un espace vert accessible à tous.

- Bien que des modules de jeu soient installés à côté, ceux-ci appartiennent à l'école Saint-Claude et **ne sont pas accessibles en tout temps**, ce qui limite grandement leur utilité pour les familles du secteur.

- **C'est un levier pour renforcer l'esprit de communauté**. L'absence d'un espace polyvalent, rassembleur et inclusif, accessible librement à tous, contribue à un isolement entre les résidents.

- C'est une action **cohérente avec les valeurs environnementales de notre quartier**. Le Conseil l'a exprimé dans son mémoire : il faut bonifier les aires vertes. Un parc bien intégré, à proximité d'espaces naturels préservés, est un pas dans cette direction.

Un projet en cohérence avec les volontés du Conseil et avec la réalité du développement résidentiel

Je suis consciente que le Conseil de quartier a dû composer avec une situation délicate : un projet de développement déjà bien engagé, mais fortement contesté sur le plan social et environnemental. Dans ce contexte, proposer un parc de proximité conçu pour les familles, c'est offrir une mesure constructive, en cohérence avec vos recommandations et avec l'évolution inévitable du quartier.

D'autant plus que, selon les informations partagées par Madame Asselin lors du conseil d'arrondissement, le projet de développement immobilier s'échelonnera sur une durée de 5 à 10 ans. Ce calendrier met en évidence une chose essentielle : si aucune infrastructure verte de qualité n'est mise en place rapidement, les enfants d'aujourd'hui du quartier n'en bénéficieront pas.

La présente vise donc à **revendiquer qu'un parc soit développé en priorité**, dès les premières phases du projet, afin d'offrir immédiatement un espace sécuritaire, inclusif et accessible à nos enfants et nos familles.

Accessibilité et intégration au quartier

Je verrais ce projet de parc comme un espace accessible aux résidents actuels, en tirant profit notamment de certaines trames de rues interrompues qui pourraient être utilisées comme liens de mobilité vers le site du futur parc.

Vous trouverez ci-joint, identifié en jaune, les endroits potentiels où pourrait se trouver ce parc, afin qu'il soit le plus accessible et cohérent possible avec le développement urbain existant.

Ce que j'imagine pour ce parc

- Un emplacement bien pensé, en bordure des zones résidentielles existantes et à proximité des espaces naturels à protéger
- Des jeux pour enfants en matériaux durables et naturels, profitant des arbres comme lieux d'ombre et des aires de repos (bancs, des zones calmes pour la lecture)
- Une conception inclusive qui tient compte de toutes les générations et de toutes les capacités physiques

Pour conclure, je crois profondément que ce projet est une opportunité de concilier les priorités du Conseil de quartier Des Châtels au projet de développement immobilier à venir. Je vous invite donc à soutenir cette proposition pour faire de notre quartier un milieu de vie sain et durable pour ses résidents.

Je vous remercie sincèrement de votre attention et de votre engagement constant envers les intérêts des résidents,

Jessica Beaudoin

11865 rue Thibault

Québec (Québec) G2B 3V9
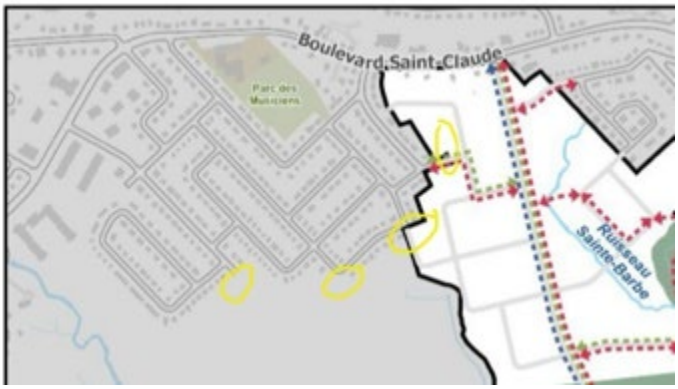
418 928-6563